



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 14 (1978), p. 165-176

Georges Castel

Le caravansérail d'Esna (1695) [avec 9 plans dépliant et 8 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

LE CARAVANSÉRAIL D'ESNA (1695)

Georges CASTEL

§ 1. — Situation (fig. 1). Le Caravansérail d'Esna est situé à une trentaine de mètres, au Nord, du temple pharaonique. Une seule de ses façades, au Midi, est bordée par une ancienne rue désaffectée, ses trois autres étant adossées contre des constructions mitoyennes. Autrefois, avant le dégagement du temple, les dispositions des rues dans cette partie de la ville étaient différentes, mais nous ne pensons pas que leurs transformations aient modifié de quelque façon que ce soit les anciennes dispositions du Caravansérail.

§ 2. — Description générale. Le bâtiment de forme carrée mesure extérieurement 22,50 m de côté. Il renferme une quarantaine de chambres et services divers répartis sur deux niveaux autour d'une cour intérieure. Toutes les chambres, à l'exception de celles donnant sur la façade principale, sont dépourvues d'ouverture, une seule lucarne au-dessus de la porte permettant à l'air de se renouveler. Une galerie couverte supportée par des piliers massifs, combinaison de briques cuites et de bois, entoure la cour intérieure et dessert les chambres; on peut l'atteindre à partir du rez-de-chaussée par deux escaliers situés dans les angles Nord-Ouest et Nord-Est du bâtiment. Une porte monumentale protège l'entrée principale; elle est entourée, de part et d'autre, de boutiques tardivement aménagées dans les chambres de la façade.

Le bâtiment est construit en brique crue, brique cuite et bois; les différentes techniques d'assemblage de ces matériaux en font l'intérêt principal.

§ 3. — Porte monumentale (Pl. XIII à XVI, plan 3). Par ses dispositions et ses proportions, cette porte contraste avec l'austérité de la façade. Elle comprend un arc de décharge monumental (a) surplombant deux sièges situés de part et d'autre du passage; le tympan (b) de cet arc, en partie maintenu par trois

voûtains, est supporté dans sa totalité par le linteau en bois de l'ouverture (c); ce dernier, inscrit et décoré, est porté par deux jambages en brique cuite.

L'arc de décharge (a), en forme d'ogive, a ses deux centres situés à 3,20 m du sol; son épaisseur est de 37 cm et sa hauteur sous clé de voûte par rapport au sol, de 4,78 m. Il retombe de part et d'autre du passage sur deux pieds droits ou jambages terminés par des sièges; l'espacement de ces pieds droits au niveau de la naissance des arcs est de 2,83 m et au niveau des sièges, de 1,75 m. Ces derniers mesurent 68 cm de haut par 54 cm de côté et sont renforcés de longrines en bois.

L'arc est inscrit dans un cadre rectangulaire de 2,15 m de haut et 3,78 m de large. La surface comprise entre l'extrados de l'arc et les bordures du cadre est en retrait de quelques centimètres par rapport au nu de la façade; les briques qui la remplissent, blanches et noires, forment un entrelac géométrique. La partie supérieure du cadre, sorte de plate-bande appareillée en dents de scie, a été réalisée avec des briques cuites retaillées; ces dernières sont surmontées d'une longrine de décharge en bois prise dans l'épaisseur du mur.

Le tympan (b) présente un retrait de 27 cm par rapport au nu de l'arc (a) précédent; il est en outre supporté par trois voûtains montés sur colonnettes. Ces voûtains mesurent 56 cm de diamètre et les colonnettes, 27 cm de diamètre et 62 cm de haut. Les bases des colonnettes et les sommiers des voûtains sont portés par des pièces de bois solidement engagées dans la maçonnerie et mesurant 27,50 cm de large, 6,5 cm d'épaisseur et au moins 50 cm de long.

Entre les colonnettes précédentes sont inscrits trois grands panneaux carrés de 48 cm de côté délimités par des longrines en bois.

Il est à signaler, pour terminer, que l'ordonnance du tympan a entraîné une surépaisseur de 35 cm du mur de la façade à l'intérieur de la chambre située au-dessus de la présente porte.

L'ouverture (c) proprement dite, de forme rectangulaire, mesure 1,49 m de large par 2,05 m de haut. Elle est couverte d'un linteau en bois mesurant 30 cm d'épaisseur, 2,81 m de long et 34 cm de profondeur; ce dernier présente une surépaisseur de 6 cm à l'aplomb des jambages. Sa partie supérieure est décorée d'une plate-bande de moucharabiehs et ses deux extrémités, situées au-dessus

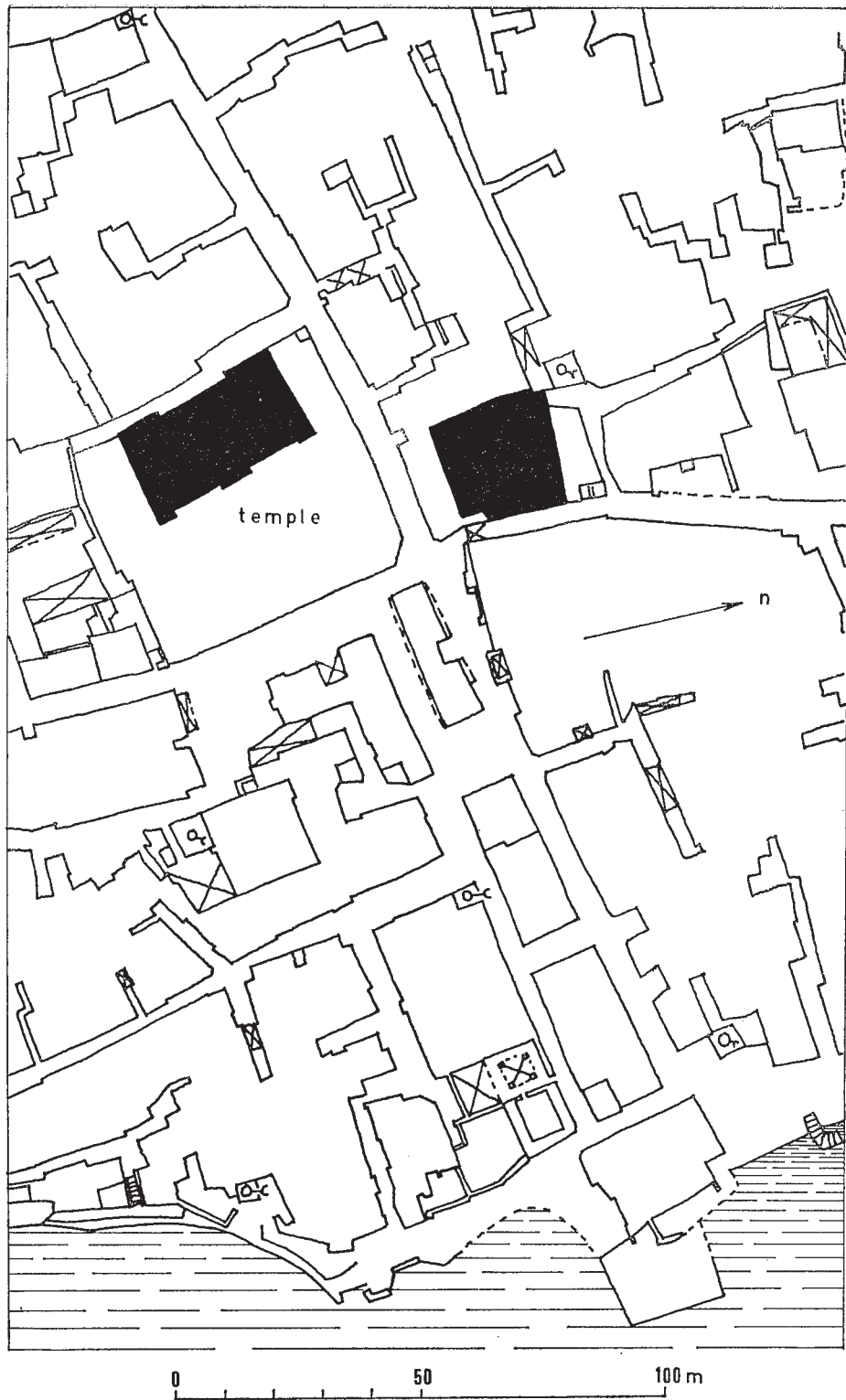


Fig. 1. — Plan de situation.

des jambages, de carrés entrelacés. Trois motifs géométriques divisent son registre principal en deux surfaces égales inscrites de formules de fondation. J.-Cl. Garcin, ancien membre scientifique de l'IFAO, a eu l'amabilité de nous en donner la traduction (§ 11); ces formules sont d'un grand intérêt pour la datation du bâtiment.

§ 4. — Vestibule d'entrée. Après avoir franchi la porte précédente, on pénètre dans un large vestibule de 4,35 m de long, 2,43 m de large et 4,00 m environ de haut donnant sur la galerie et la cour intérieure. Ayant laissé à gauche une niche de 49 cm de large, 52 cm de haut et située à 1,37 m du sol, on atteint l'extrémité du vestibule à sa jonction avec la galerie. Le plafond du vestibule présente le même caractère que celui de toutes les pièces; nous l'avons décrit au § 10 dans l'étude générale des techniques de construction.

§ 5. — Galerie (Pl. XVII à XX, plans 2 et 4 à 7). Elle entoure une cour rectangulaire de 6,10 m Nord-Sud par 7,20 m Est-Ouest. Ses plus grandes dimensions en longueur entre les murs extrêmes des chambres sont 12,40 m Nord-Sud et 14,70 m Est-Ouest. Sa largeur n'est pas la même sur les quatre côtés : 2,46 m au Nord, 2,62 m au Sud, 3,05 m à l'Est et 3,09 m à l'Ouest.

Cette galerie est supportée à l'étage par huit piliers de 7,00 m de haut; chaque pilier est circulaire au rez-de-chaussée et octogonal à l'étage; en outre, à chacun de ces deux niveaux, il possède une base et un chapiteau sans compter des éléments architectoniques supplémentaires imposés par les nécessités de la construction.

Le *pilier du rez-de-chaussée* a une base carrée de 20 cm de haut et 69 cm de côté; cette dernière est raidie à ses troisième et quatrième assises de brique par des tenons en bois (plan 7).

Le fût de la colonne mesure 2,61 m de haut et 69 cm de diamètre; il est également renforcé aux onzième et quarante-cinquième assises par des croisillons de bois.

Le chapiteau mesure, jusqu'à l'assise de la poutre horizontale, 44 cm de haut et comprend sept assises d'éléments en bois entrecroisés d'environ $6 \times 7 \times 69$ cm (plan 7). Avant d'atteindre le fût du pilier supérieur, il supporte, côté cour,

un massif en brique cuite de 1,68 m de haut auquel correspondent le solivage de la galerie (28 cm d'épaisseur), les pannes (68 cm) et la balustrade (72 cm).

Le *pilier de l'étage*, mis à part l'épaisseur de son massif inférieur calculé pour recevoir la balustrade, possède sensiblement les mêmes caractéristiques que le pilier précédent. Sa base carrée mesure 21 cm de haut par 69 cm de côté; elle est également raidie à ses troisième et quatrième assises de brique par des tenons en bois (plan 7). Le fût, semi-octogonal au niveau de la balustrade puis octogonal au-dessus, mesure 1,65 m de haut; son chapiteau mesure 39 cm de haut jusqu'à l'assise de la poutre et offre également les dispositions représentées sur le plan 7. Le chapiteau supporte un massif de brique auquel correspond la superstructure de la galerie, soit une poutre de 28 cm et un muret de 67 cm derrière lequel se trouvent les pannes et le revêtement de la terrasse.

Les superstructures des galeries ont été réalisées avec des pannes reliant les piliers et des solives jetées transversalement entre les pannes et les murs des chambres. De la *grit* des nattes, un lit de terre battue et un carrelage ont donné à l'ensemble sa rigidité (fig. 2). Le carrelage, exécuté avec des carreaux de terre cuite de $33 \times 15 \times 2$ cm, était disposé en arête de la manière que nous avons représentée sur la fig. 3. Son niveau était indiqué, côté cour, par une plate-bande appareillée en dents de scie du même type que celle que nous avons signalée au-dessus de la porte d'entrée principale (§ 3).

§ 6. — Cour intérieure (Pl. XVII, A-B, plans 2 et 4 à 6). Elle mesure 6,10 m Nord-Sud par 7,20 m Est-Ouest. Actuellement à ciel ouvert, ses quatre angles possèdent encore à 7,42 m du sol des éléments de plafond en bois; ces derniers délimitaient au milieu de la cour une ouverture centrale en forme de losange par laquelle l'air et la lumière pouvaient pénétrer. Le centre de la cour était occupé par un bassin aujourd'hui disparu.

§ 7. — Chambres (plans 2 et 4 à 6). A l'époque de notre étude, les chambres du rez-de-chaussée ayant été transformées en magasins, nous ne pûmes obtenir des propriétaires l'autorisation de les visiter toutes; par contre nous n'eûmes aucune difficulté pour rentrer dans celles de l'étage, qui étaient désaffectées et en ruine.

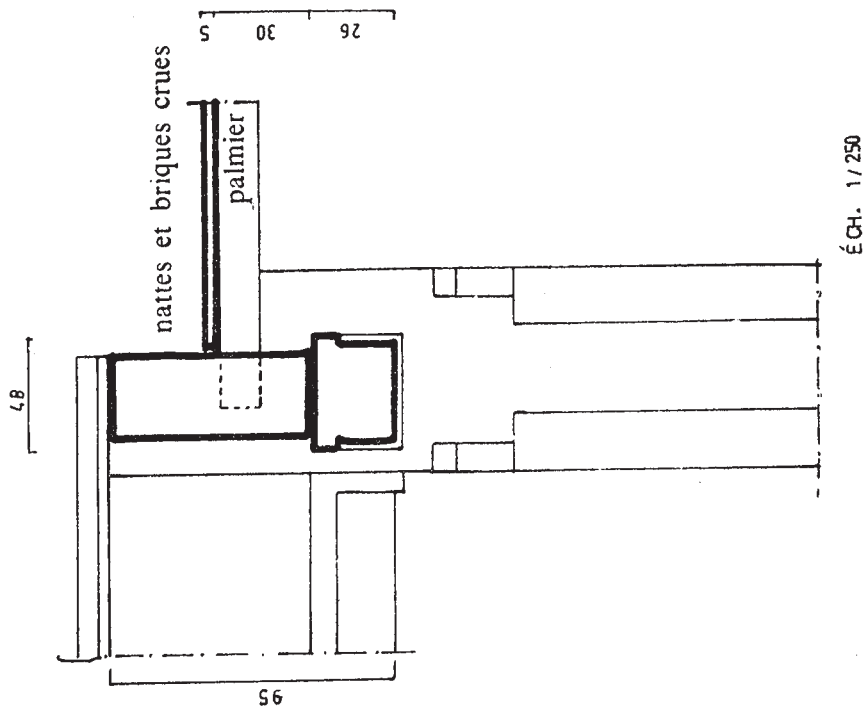


Fig. 2. --- Détail de la structure.

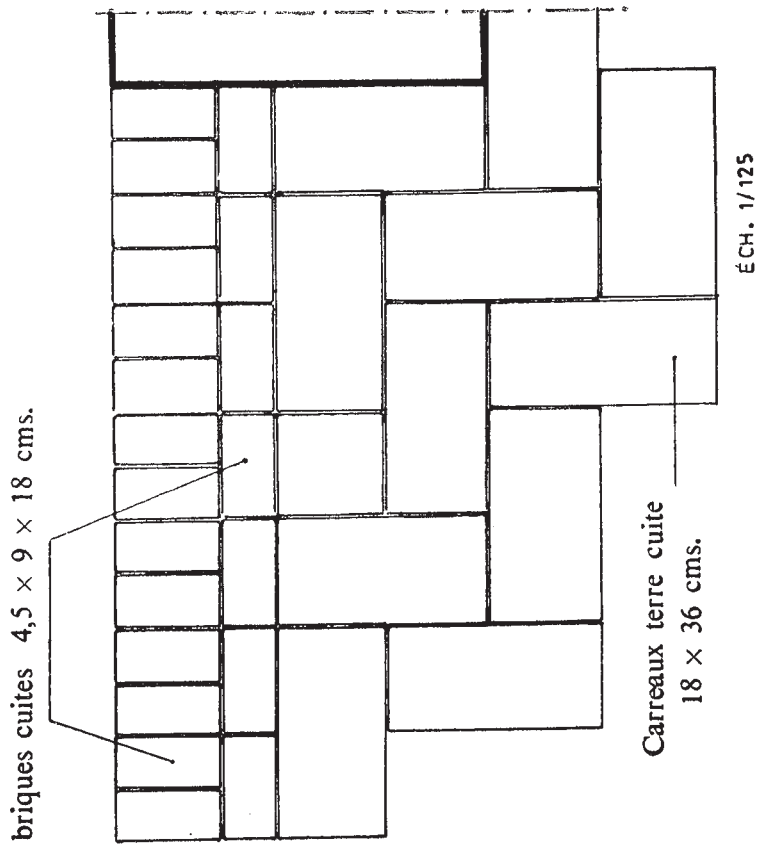


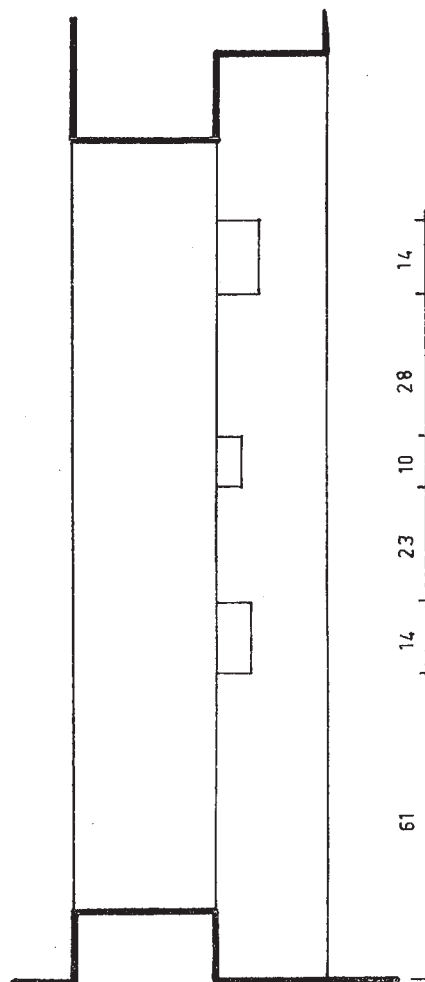
Fig. 3. — Détail des carreaux.

Une rapide observation nous montra qu'à l'origine les chambres du rez-de-chaussée correspondaient exactement à celles de l'étage, une surépaisseur du mur du rez-de-chaussée mise à part. Les chambres, par conséquent, étaient au nombre de trente-six réparties sur deux niveaux autour de la cour intérieure. Les cinq chambres du Nord mesuraient entre $2,48 \times 2,58$ m et $2,80 \times 3,34$ m, les quatre de l'Est entre $2,43 \times 2,72$ m et $2,05 \times 2,92$ m, les cinq du Sud entre $2,48 \times 4,35$ m et $2,50 \times 4,43$ m, et les quatre de l'Ouest entre $1,60 \times 2,27$ m et $2,45 \times 3,15$ m. Celles qui étaient situées au Midi donnant sur la rue étaient plus spacieuses que les autres.

Chaque chambre possédait une porte d'entrée, surmontée d'une lucarne, et deux niches; certaines, au Midi, avaient en plus une fenêtre donnant sur la rue.

Les *portes* (plan 8 et fig. 4) mesuraient 88 cm de large par 1,52 m de haut. Un seuil en bois de 14 cm de haut, une feuillure de 9 et 14 cm d'épaisseur et 23 cm de profondeur, et un décrochement du linteau en bois de 7 cm permettaient l'emboîtement du battant de la porte dans le mur. Le battant était maintenu par une crapaudine et un axe situés du côté de la feuillure la plus épaisse; par ailleurs, un loquet ou une serrure en bois fermait la porte.

Les *lucarnes* étaient situées à 44 cm au-dessus de l'ouverture de la porte et mesuraient 46 cm de haut par 43 cm de large; leurs parties supérieures et inférieures étaient faites ou renforcées, selon le cas, de poutres en bois de 6,5 cm d'épaisseur; elles étaient en outre munies de trois rangées horizontales de



ÉCH. 1/150

Fig. 4. — Position des anciennes fermetures de la porte.

barreaux placés l'un en dessous de l'autre. Grâce à ces lucarnes un peu de lumière et d'air pouvait pénétrer à l'intérieur des chambres.

Les *niches pour l'éclairage* étaient situées dans chaque chambre à gauche en entrant; seules les chambres méridionales possédant une fenêtre en étaient dépourvues. Ces niches étaient placées à 1 m du sol et mesuraient chacune 30 cm de haut, 14 cm de large et 14 cm de profondeur.

Les *niches de rangement*, pour déposer les objets ou vêtements, étaient pratiquées dans l'un des murs latéraux de chaque chambre. Elles étaient situées à 88 cm du sol et mesuraient 43 cm de haut, 39 cm de large et 39 cm de profondeur.

Les *fenêtres*, mis à part celle qui était située au-dessus de la porte d'entrée principale, mesuraient 76 cm de large sur 1,16 m de haut. Leurs linteaux étaient en bois ainsi que la partie supérieure de leur allège; en plus une combinaison de longrines (s) prises dans la maçonnerie des jambages permettait la fixation du cadre des fenêtres (plan 9).

La fenêtre, qui surplombait la porte d'entrée principale du bâtiment, possédait un châssis fixe à deux ouvertures géminées et deux volets amovibles; il n'y avait pas de vitrage.

Les autres fenêtres étaient apparemment plus rudimentaires avec un simple cadre en bois et deux volets ouverts sur la façade. Il n'est pas certain que ces dernières fussent contemporaines de la construction du bâtiment.

Nous terminerons ce paragraphe consacré aux fenêtres en signalant que celle située au-dessus de la porte d'entrée principale avait été surélevée par rapport aux autres pour permettre à la porte le plein développement de ses arcs.

La *couleur des chambres* était blanche (badigeon de chaux) avec une plinthe bleu-gris de 47 cm de hauteur.

§ 8. — Escaliers. Ils occupent les angles Nord-Ouest et Nord-Est du bâtiment. Celui qui est au Nord-Ouest, de bonne facture, se développe dans une cage spacieuse de 3,43 m Est-Ouest par 4,12 m Nord-Sud. Chaque marche mesure 1,18 m de long par 30 cm de profondeur; en outre, son nez et ses arêtes sont raidis par des tenons en bois. Au Nord-Ouest de cet escalier, à partir du palier intermédiaire, démarre un escalier secondaire conduisant à deux petites salles, probablement des latrines.

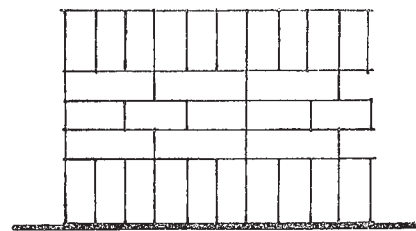
L'autre escalier qui est au Nord-Est a été construit ou reconstruit récemment, la chose serait à vérifier. Deux troncs de sycomore supportent des marches grossières faites de planches disjointes recouvertes de briques cuites.

§ 9. — Transformations du Caravansérail, ateliers d'artisan (plan 5). Des modifications tardives apportées au rez-de-chaussée ont quelque peu transformé l'aspect et la fonction initiale du Caravansérail; d'hôtel qu'il était à l'origine, il est progressivement devenu centre artisanal, magasin et entrepôt. Actuellement un menuisier, un coiffeur, un tailleur etc. y tiennent échoppe et quelques gros commerçants de la ville y entreposent du matériel.

Les ateliers ou échoppes d'artisans ont été créés par la subdivision transversale des chambres donnant sur la rue au rez-de-chaussée; des ouvertures pratiquées dans le mur de la façade les ont mises en communication avec l'extérieur. Au nombre de sept, leurs dimensions varient entre 1,43 m - 2,02 m de large et 1,08 m - 1,20 m de profondeur.

Les entrepôts ont le plus souvent réutilisé les chambres du rez-de-chaussée tel quel, sans aménagement, leur extension se faisant du côté de la cour intérieure.

§ 10. — Matériaux et techniques de construction (fig. 5). Les *briques cuites* mesurent $18,5 \times 9 \times 5,5$ cm; elles sont utilisées dans les parties de la construction sur lesquelles sont localisées les pressions : jambages de porte et fenêtre, arcades de niches, piliers, murs extérieurs; elles sont également utilisées dans les parties soumises à l'humidité (fondations) ou à l'usure : seuils de portes, tablettes de fenêtres, banquettes, emmarchements etc.; elles sont enfin utilisées pour le décor, comme c'est le cas du tympan de la porte d'entrée du Caravansérail.



BRIQUES ($4,5 \times 9 \times 18$ cm)

Fig. 5. — Détail de l'appareillage.

Les *briques crues* ont les mêmes dimensions que les briques cuites, aussi sont-elles souvent utilisées en combinaison avec ces dernières. Elles rentrent entièrement dans la composition des murs de refend et de ceux donnant sur la cour intérieure.

Les *mortiers* sont à base d'argile et de paille.

Le *bois* est utilisé d'une façon intéressante combiné avec la brique de façon à mieux lui transmettre les charges verticales; en outre il est utilisé pour la décoration. Quatre fonctions lui sont dévolues : celle de linteau dans le cas des portes et fenêtres; celle de raidisseur dans le cas des emmarchements, des seuils de porte et tablettes de fenêtres, afin d'éviter le déchaussement des briques sous le fait des poussées obliques; celle de répartir les charges également sur des matériaux aussi fragiles à l'écrasement ou au poinçonnement que sont la brique cuite et la brique crue (dans les jambages des portes et des fenêtres, par exemple); et enfin celle de maintenir des assemblages : les cadres des fenêtres, la balustrade etc.

Dans les piliers, au niveau des chapiteaux, le bois est utilisé sous forme de petits éléments entrecroisés et empilés les uns sur les autres de façon à protéger les briques cuites de l'écrasement. Le bois également en assurant une bonne répartition des charges facilite les changements de plan : circulaire, octogonal, carré, etc. Il est important de préciser que sa souplesse d'utilisation dépend entièrement de ses dimensions; elles doivent être complètement modulées sur celles des autres matériaux avec lesquels il s'associe, soit dans notre cas un module de $18,5 \times 9 \times 5,5$ cm.

Dans la porte d'entrée principale du Caravansérail le bois est également utilisé comme raidisseur et élément décoratif (§ 3).

Les *murs* extérieurs sont pour la plupart en briques cuites et mesurent 74 cm d'épaisseur; ils présentent à l'étage un amincissement notoire de 10 cm que l'on peut mesurer dans les chambres Est et Ouest de la construction. Les murs de refend et ceux donnant sur la cour intérieure sont en brique crue et mesurent 51 cm d'épaisseur.

La *structure* du sol de l'étage et celle de la toiture sont absolument identiques à l'exception du carrelage. Tous deux sont constitués de pannes portées par les murs de refend dans le cas des chambres, ou bien portées par un mur orienté sur la cour et par une poutre reposant sur deux piliers dans le cas de la galerie. Des tiges de palmier recouvertes de nattes reposent sur les pannes; elles sont chargées d'un lit de brique crue posée sur champ. Le sol de l'étage, en plus, est revêtu d'un carrelage en terre cuite disposé en arête (fig. 3).

§ 11. — Inscription du linteau de la porte d'entrée ⁽¹⁾.

L'inscription est disposée sur deux panneaux. L'usure du linteau et la graphie maladroite la rendent difficile à lire. Elle débute sur le panneau de droite.

— *panneau de droite* :

- (1) باسم الله الرحمن الرحيم وبه نستعين
- (2) وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وصحبه وسلم تسليما كثيرا
- (3) نصر من الله وفتح قريب وبشّر المؤمنين يا [م] محمد
- (4) قل هو الله احد الله الصمد لم يلد ولم يولد
- (5) ولم يكن له كفواً احد * * * هو الاول والاخر سبحانه احد صمد
- (6) ياسيد [...] سعد السعود يلوح في اركانها دار مبارك [...]

— *panneau de gauche* :

- (1) دار السرور ودار الخير والنعم [.....]
- (2) العظم فالسعد ربها والبشر لازمها طوبى لساكنها ناج
- (3) من الغمم الله يجرسها من كيد حاسدها بجاه طه التهامي
- (4) معدن الكرم عليه ازكى صلاة خالقنا مع السلام على من جاء
- (5) بالحكم رب يسر ولا تعسر رب تمم بالخير
- (6) تحريراً في ١٢ شهر ربيع الثاني سنة ١٠٧

— *Traduction. 1^{er} panneau* :

- (1) Au nom d'Allah, le Bienfaiteur Miséricordieux. Nous demandons son aide.
- (2) Que la Bénédiction et le Salut de Dieu soient sur notre Seigneur Muhammad, sur sa famille et ses compagnons. (3) «Secours d'Allah et prochain succès! Annonce la Bonne Nouvelle aux Croyants» (*Coran*, LXI, 13) oh Muhammad.
- (4) Dis : « Il est Allah, Unique, Allah le seul. Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré. (5) N'est égal à Lui, personne (*Coran*, CXII) * « Il est le Premier et le Dernier » (*Coran*, LVII, 3). Gloire à Lui, Unique, Seul. (6) Seigneur ... que le plus grand succès règne dans son enceinte, maison bénie ...

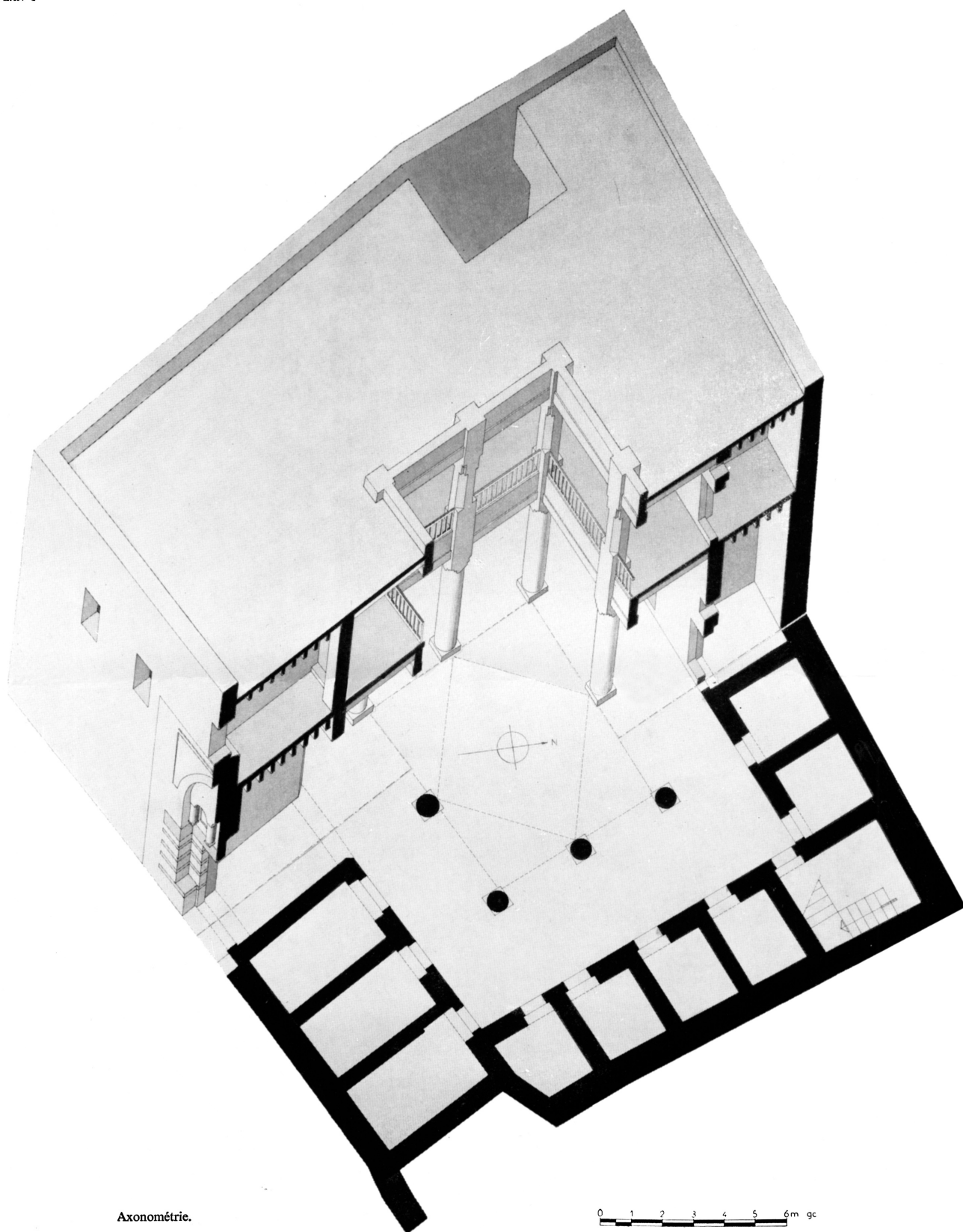
⁽¹⁾ par J.-Cl. Garcin.

2^e panneau :

(1) maison de la joie et maison du bonheur et de la prospérité (2) grandeur; que le succès soit le maître du lieu et que la gaieté y soit toujours présente. Bienheureux celui qui l'habite. Puisse-t-il échapper aux (3) chagrins. [Que] Dieu garde (cette maison) de la ruse de celui qui lui porte envie, par la puissance de Taha [le prophète], le mekkois, (4) source de générosité : que la plus belle des bénédictions de Dieu, notre créateur soit sur lui et que le salut soit sur celui qui apporte avec lui (5) la sagesse. Seigneur, favorise (nos projets) et ne leur mets pas obstacle; Seigneur, donne-leur une issue heureuse! (6) Rédigé le 12 du mois de Rabi¹ II [1]107 [soit le 20 Novembre 1695].

Entre la cinquième et la sixième lignes de cette dernière inscription, au-dessus du chiffre de l'année, une remarque a été ajoutée, difficile à lire; on croit reconnaître le nom du mois de Djumada II (soit le deuxième mois après Rabi¹ II) qui indique peut-être la date d'achèvement définitif de l'édifice. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette inscription de la porte d'entrée date l'édifice de la fin du XVII^e siècle.

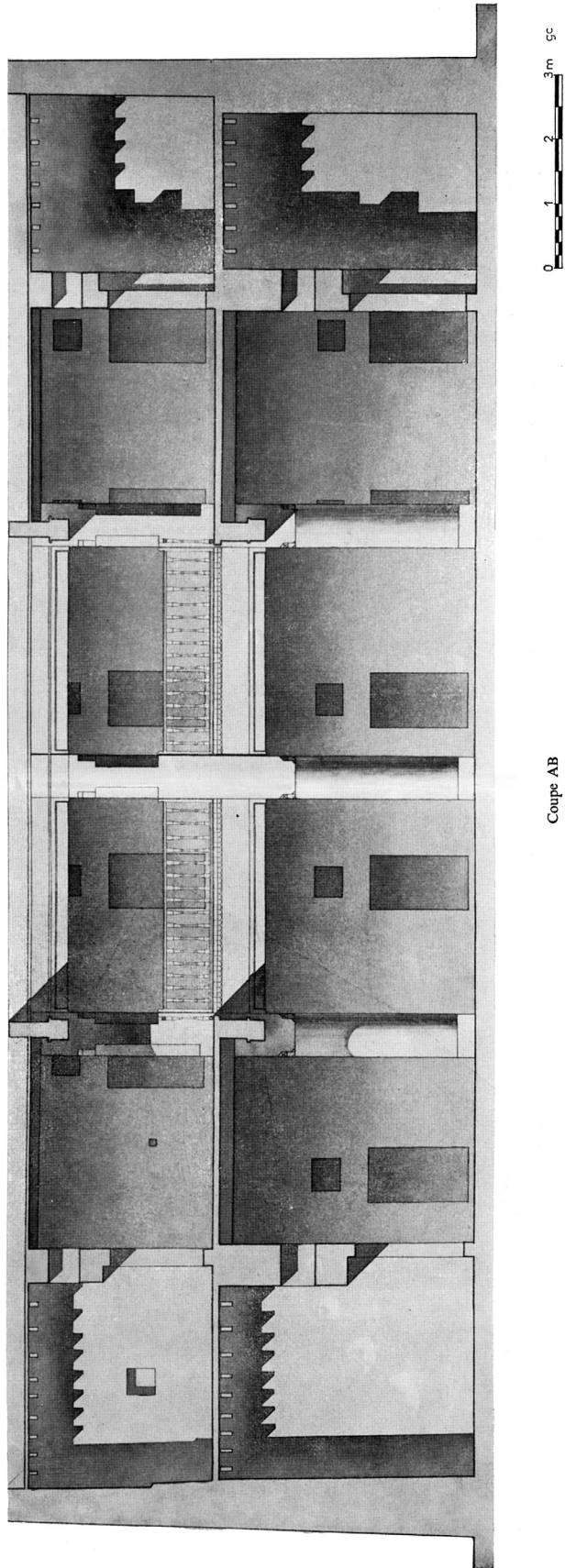
PLAN 1

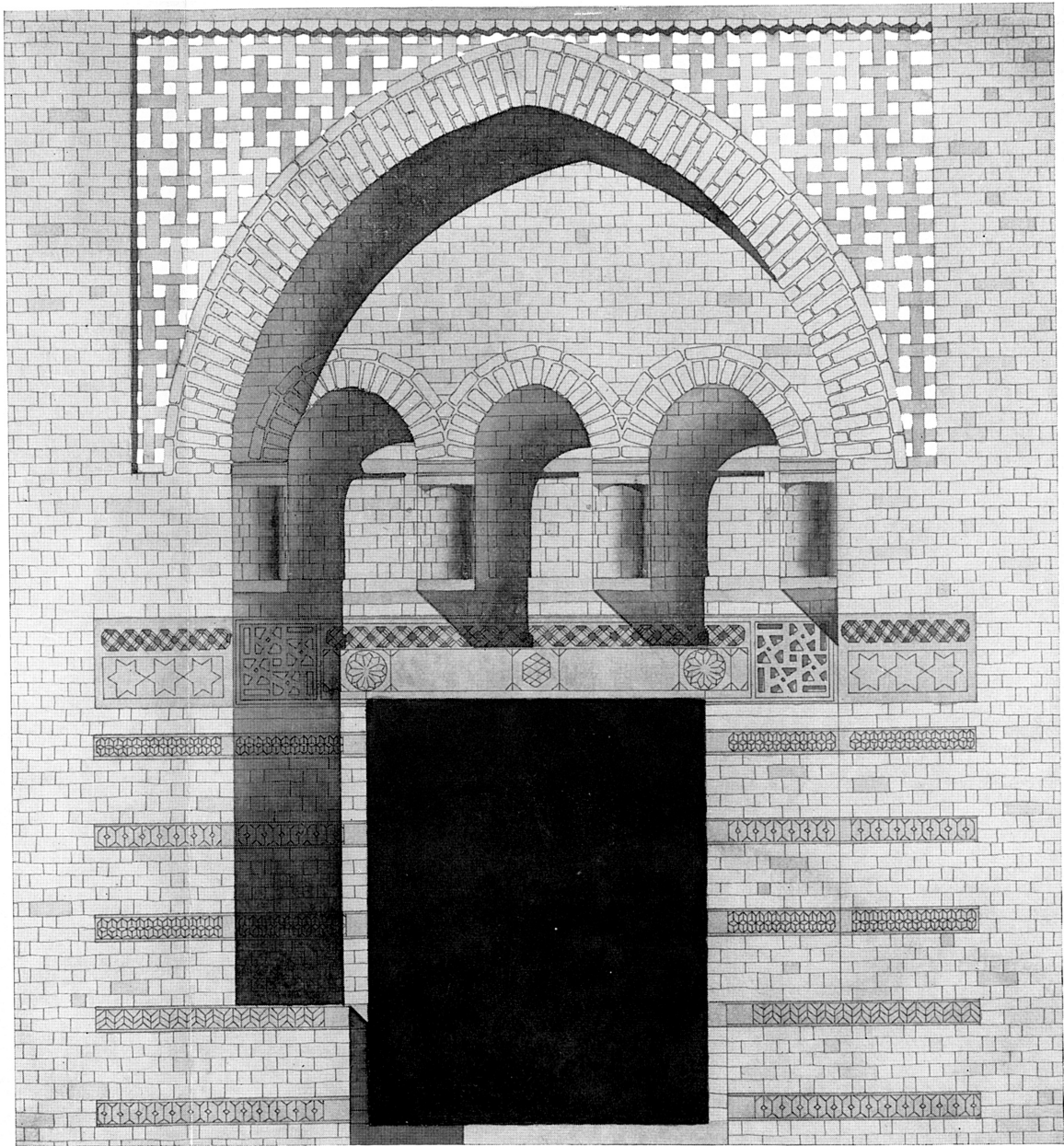


Axonométrie.

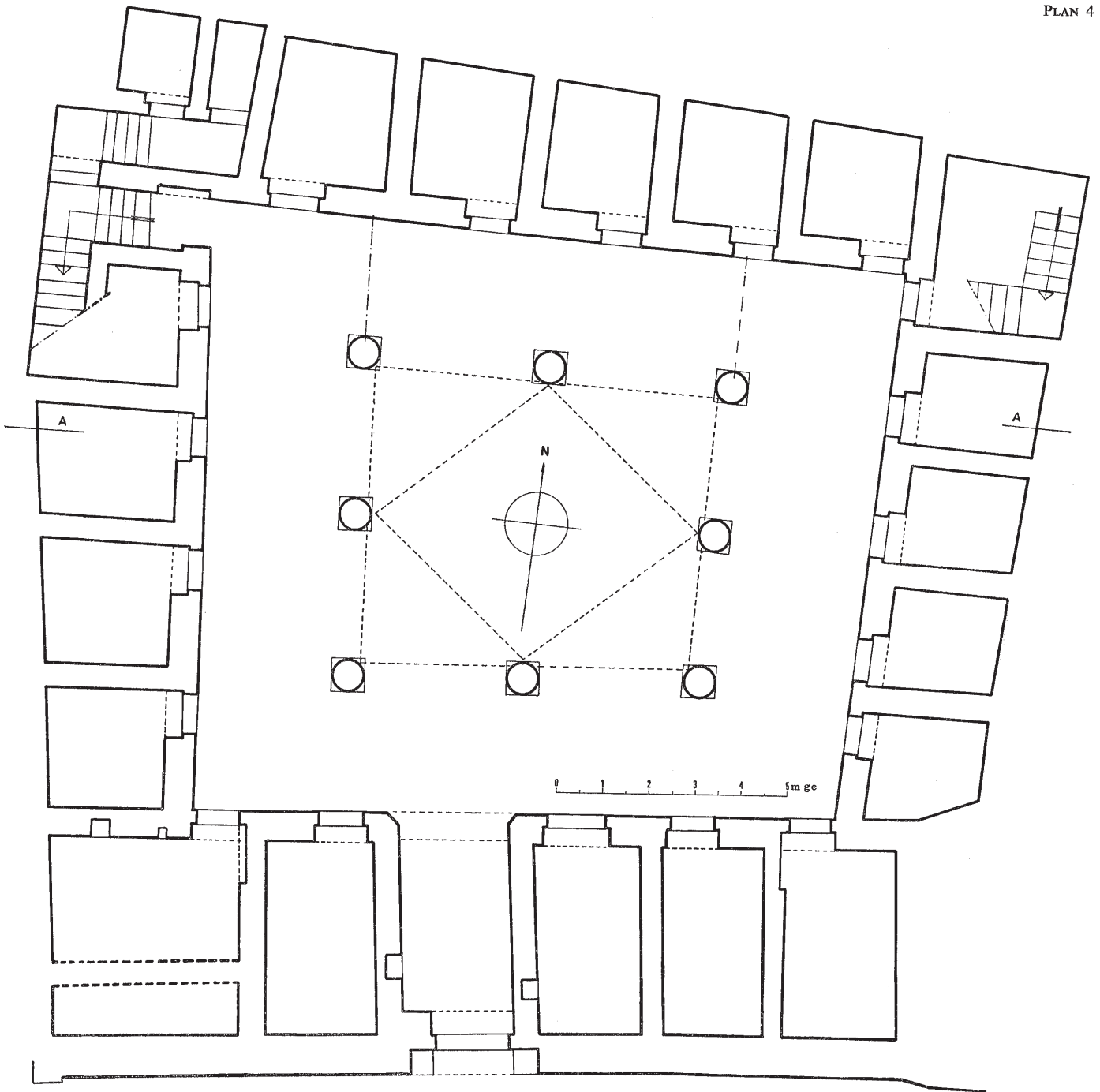
0 1 2 3 4 5 6m gc

PLAN 2

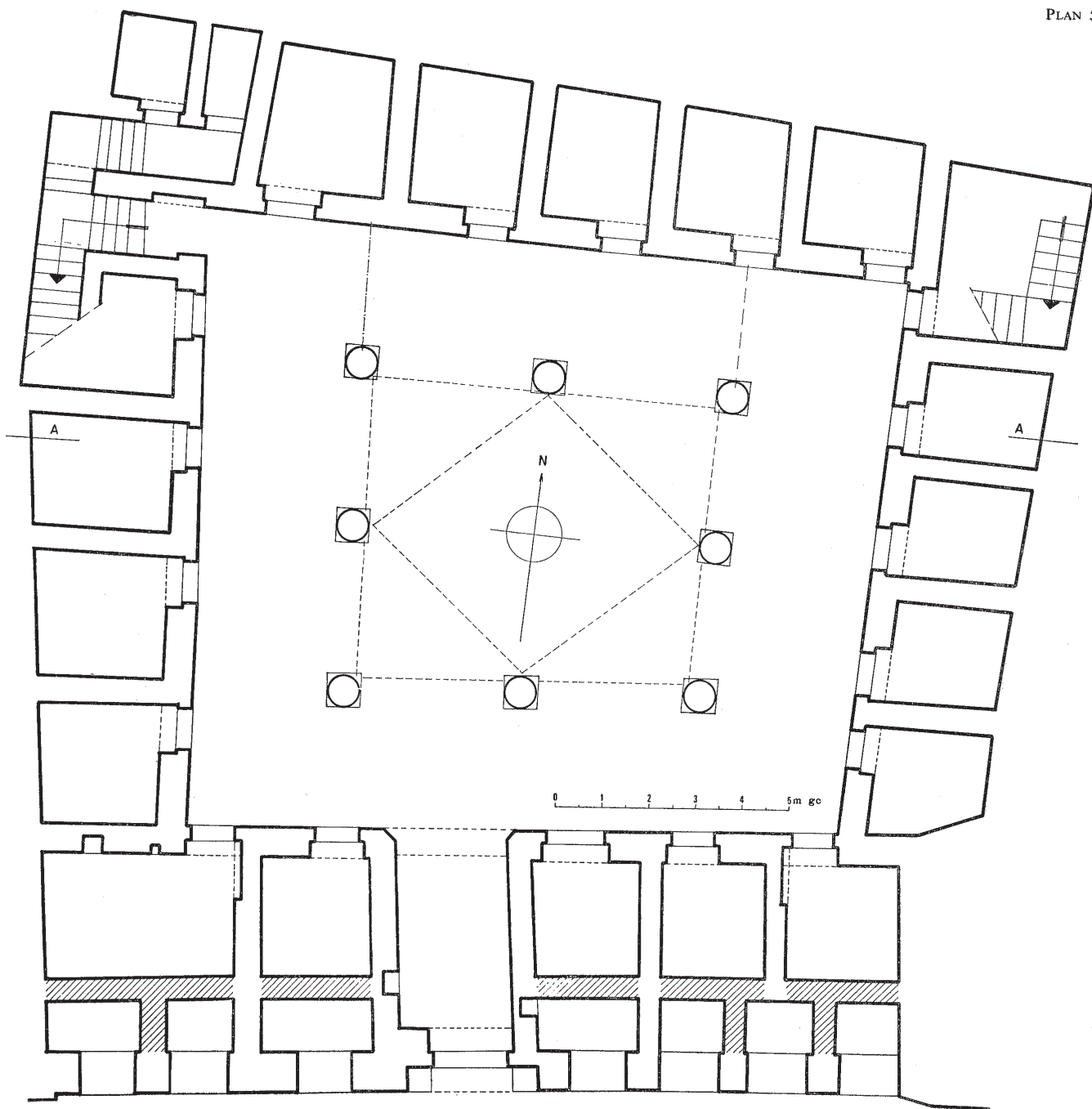




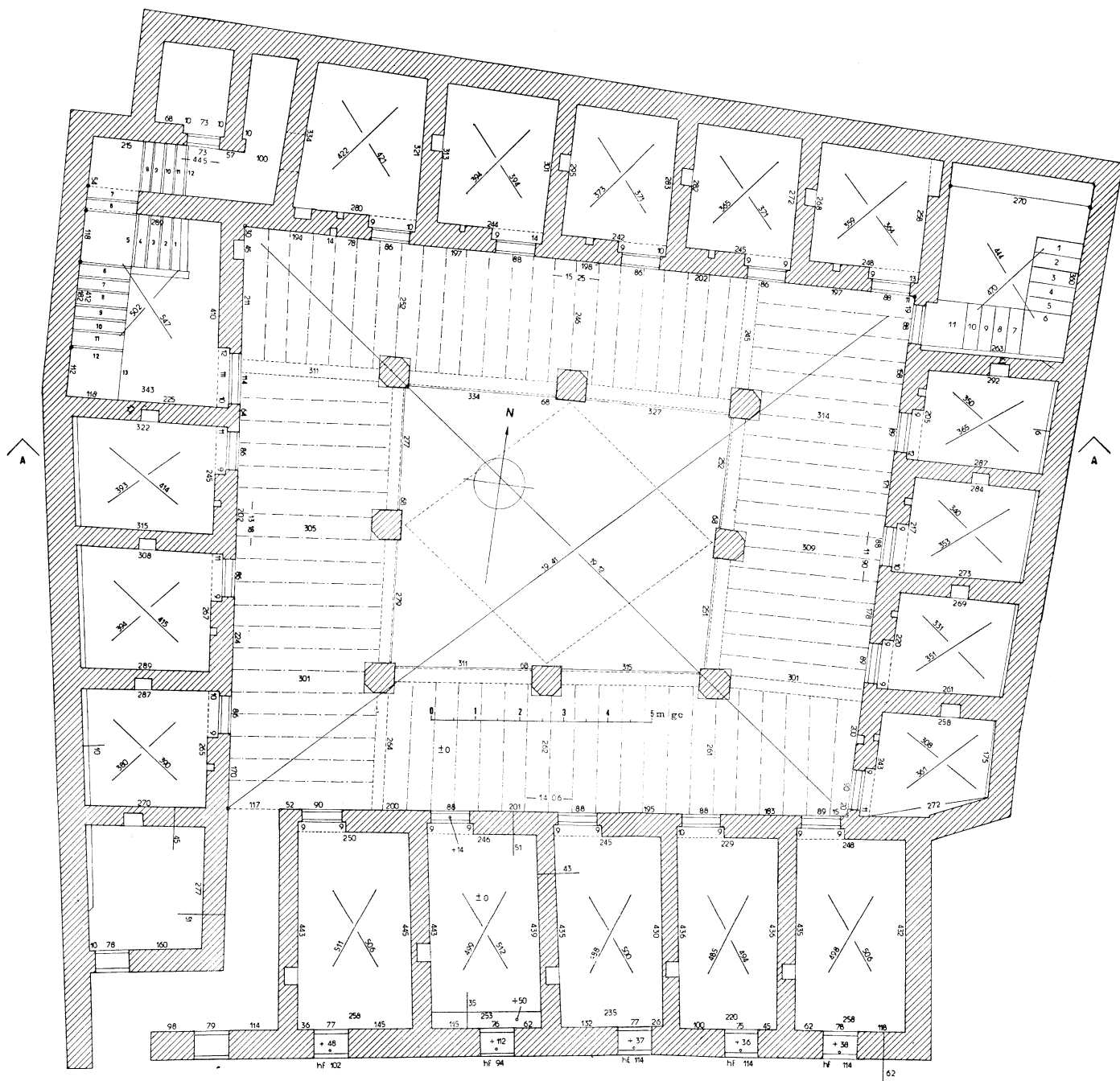
Élévation de la porte d'entrée.



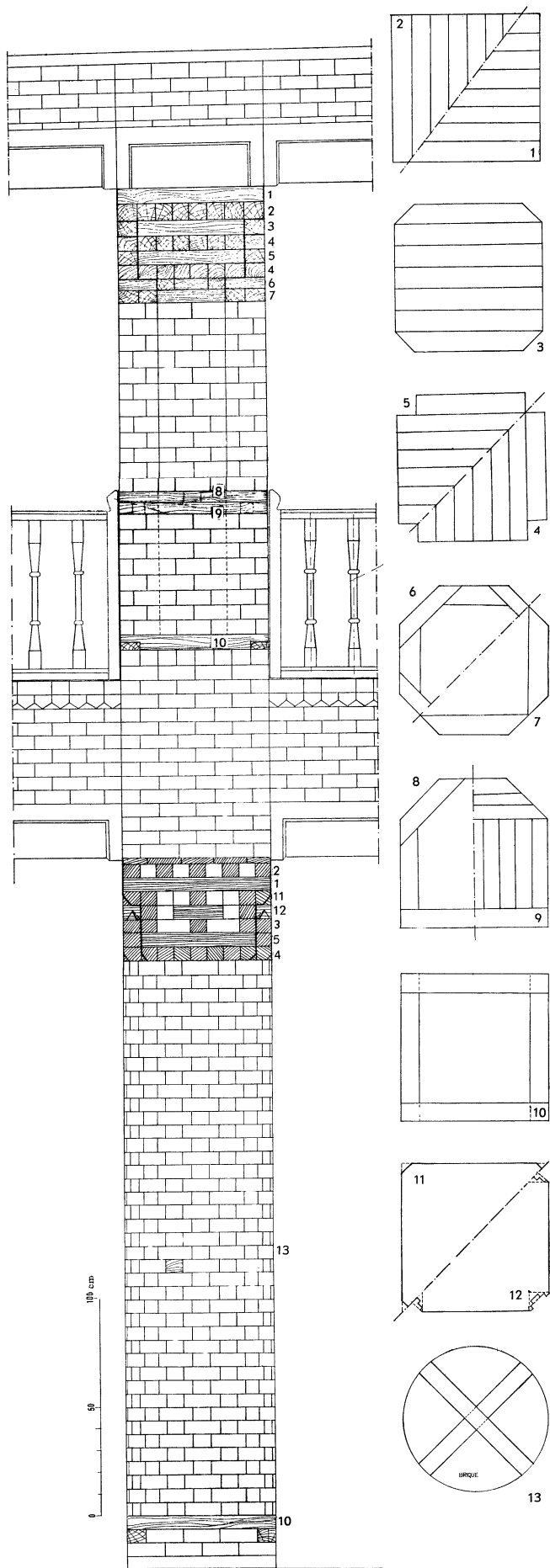
Plan du rez-de-chaussée avant transformation.

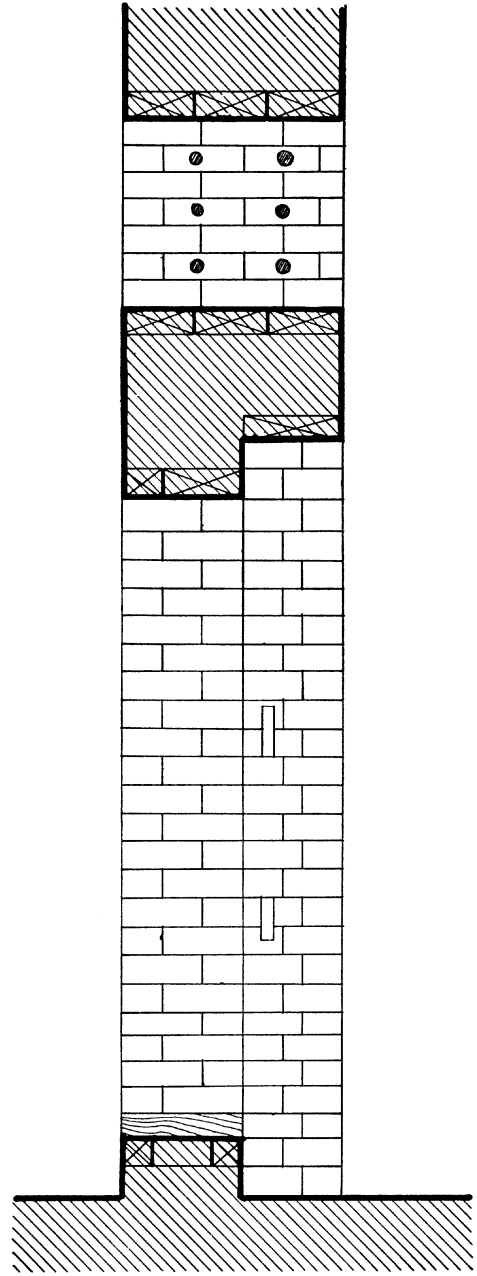
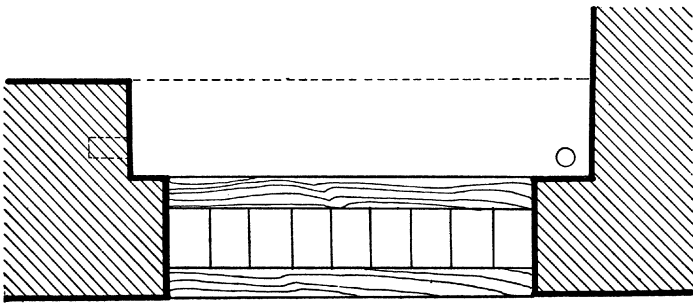
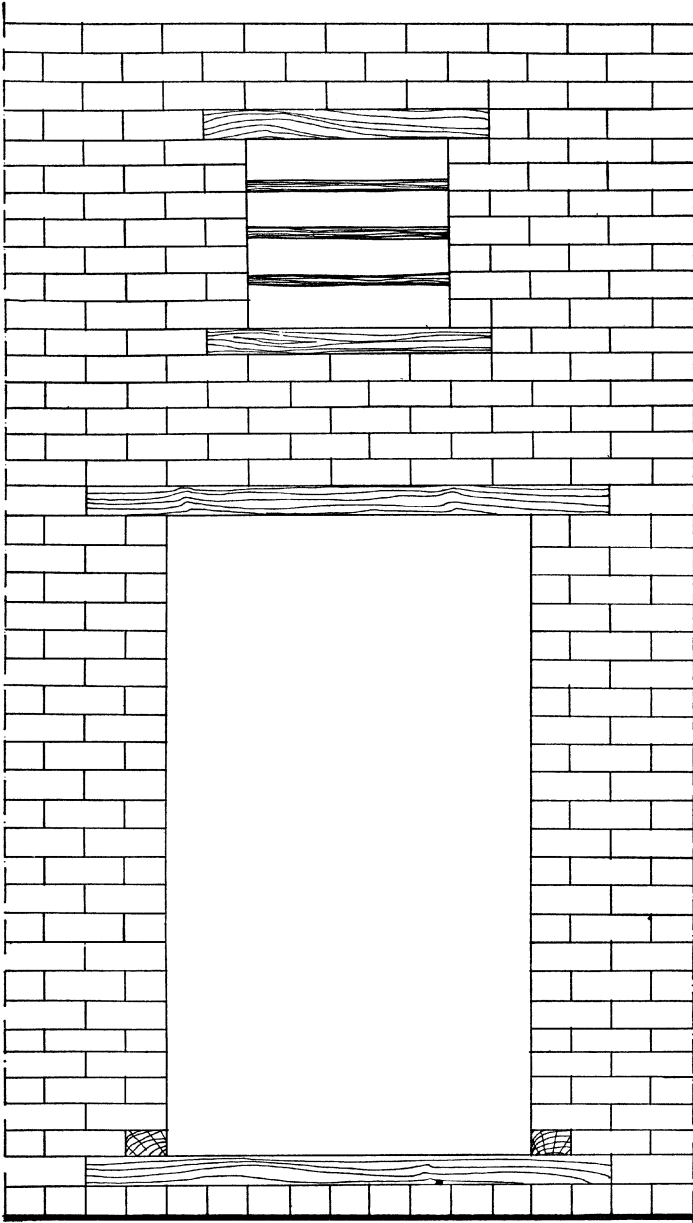


Plan du rez-de-chaussée après transformation.



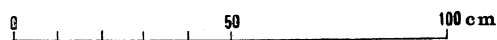
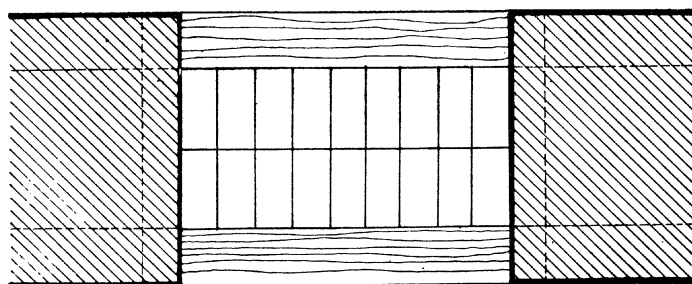
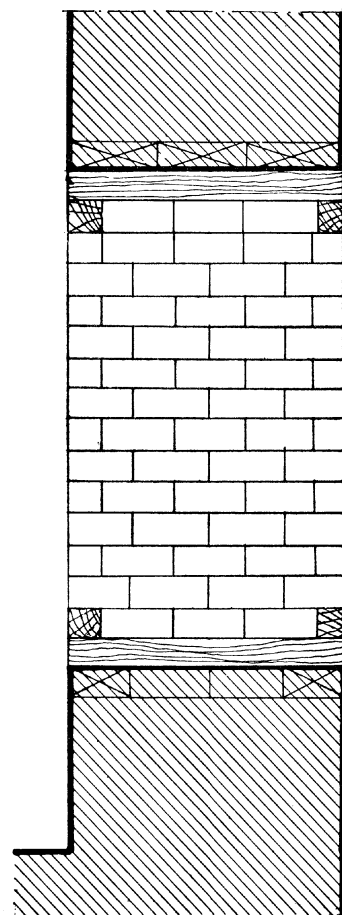
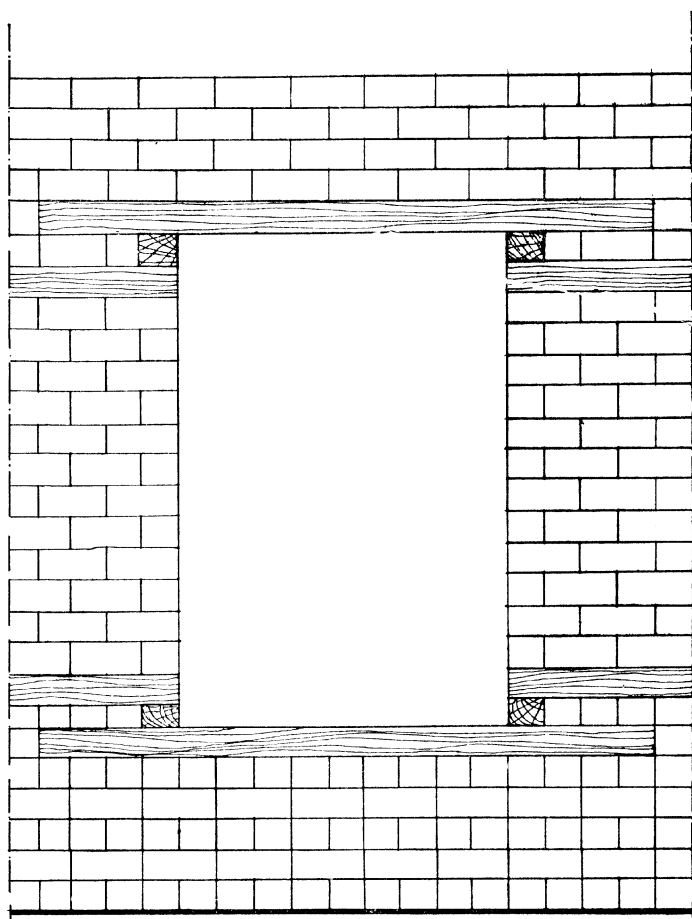
Plan de l'étage.



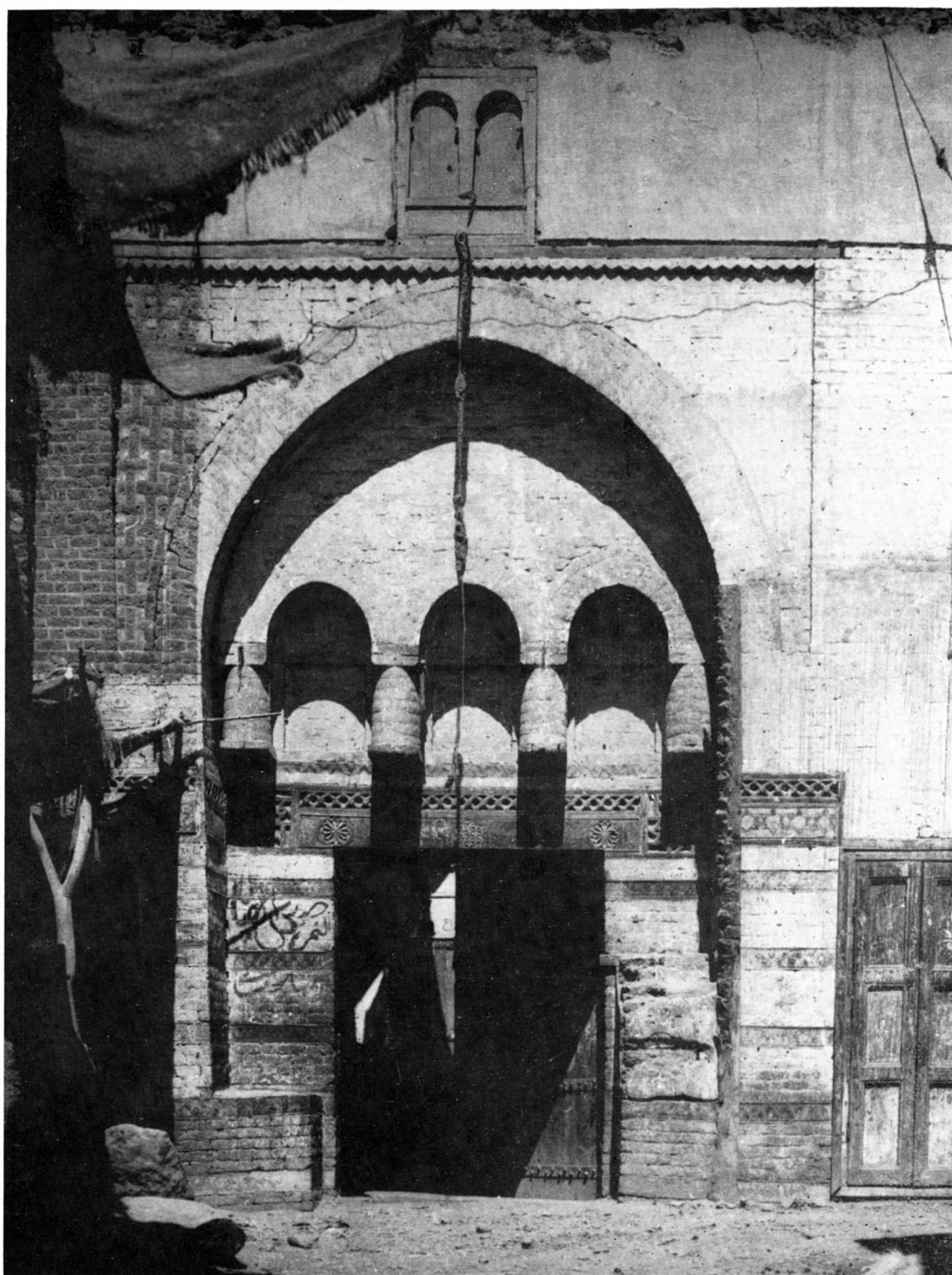


0 50 100 cm

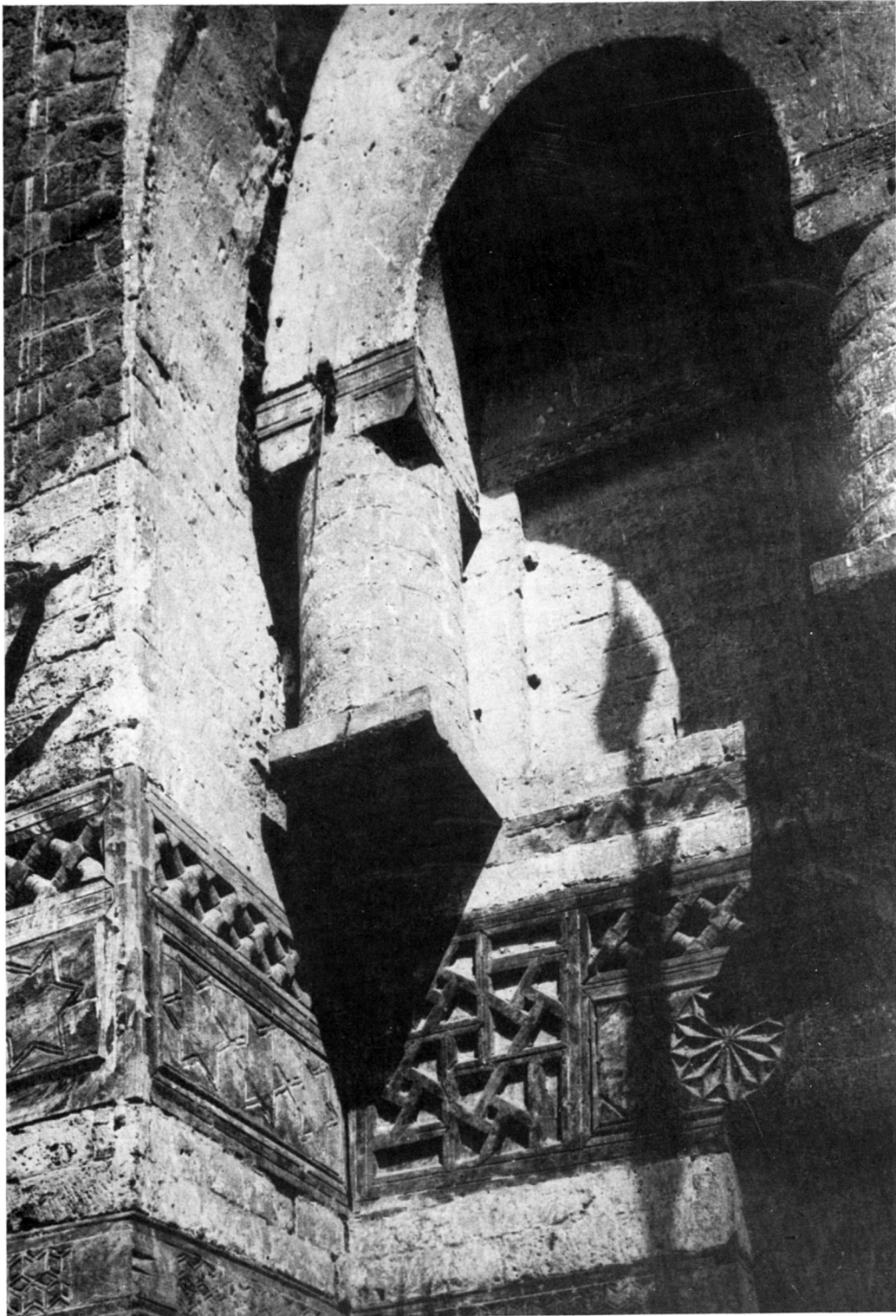
Plan, coupe, élévation d'une porte.



Plan, coupe, élévation d'une fenêtre.



Porte d'entrée du Caravansérail.



Porte d'entrée, détail d'un voûtain.

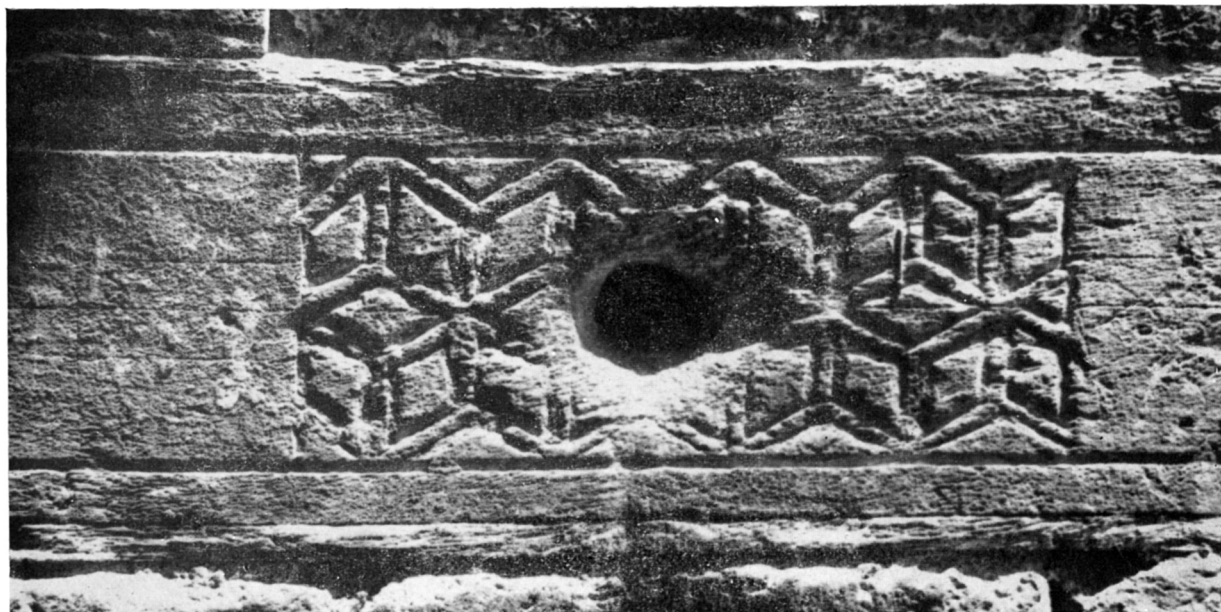


A



B

A et B. — Porte d'entrée, détails du linteau inscrit.



A

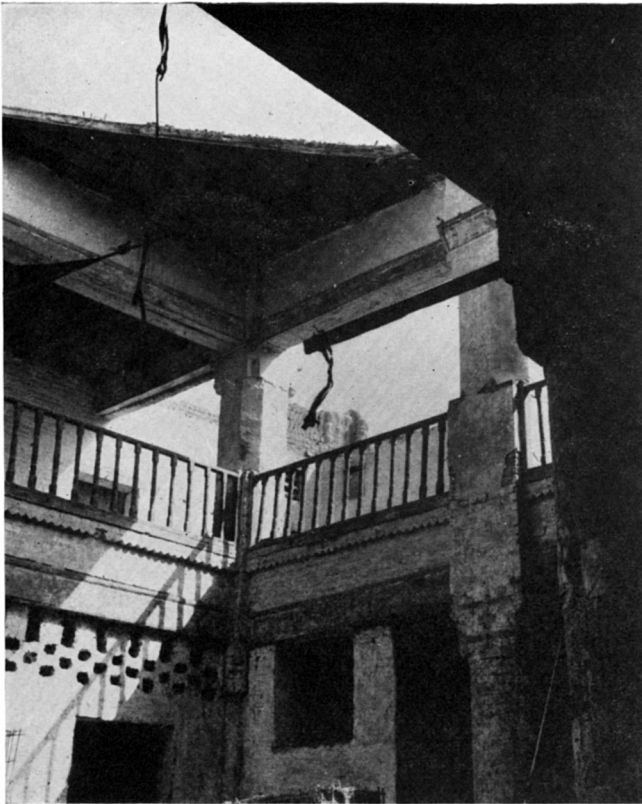


B

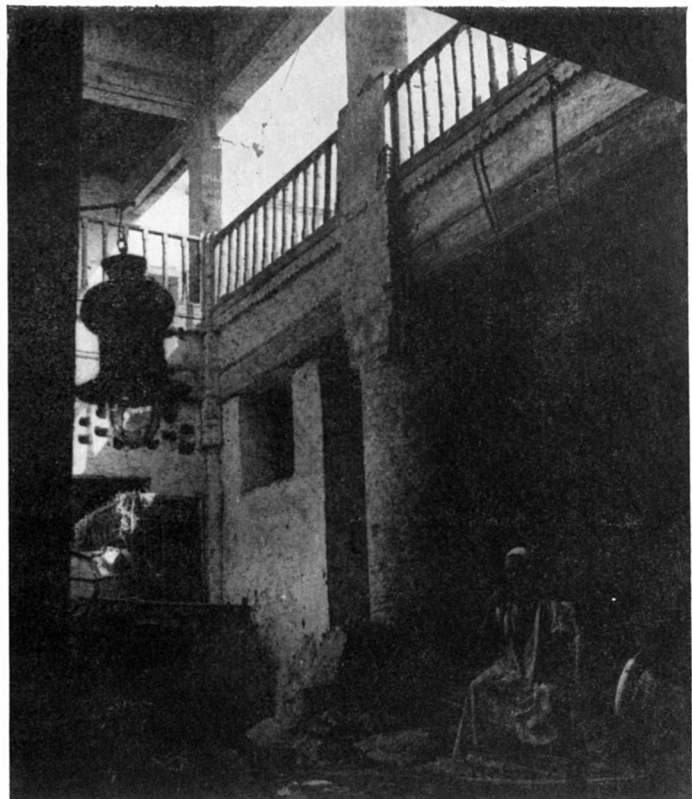


C

A-B et C. — Porte d'entrée, détails d'un raidisseur.



A. — Angle Nord-Est de la cour montrant l'extension des entrepôts et le plafonnage des angles de la cour.



B. — Angles Nord-Est de la cour.



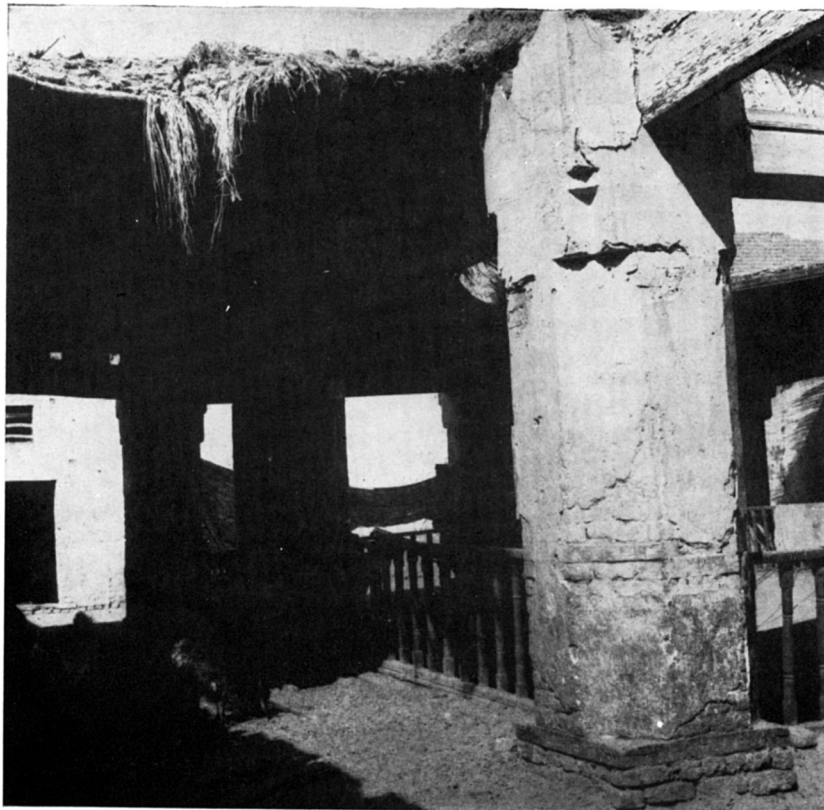
A. — Galerie vue de la cour.



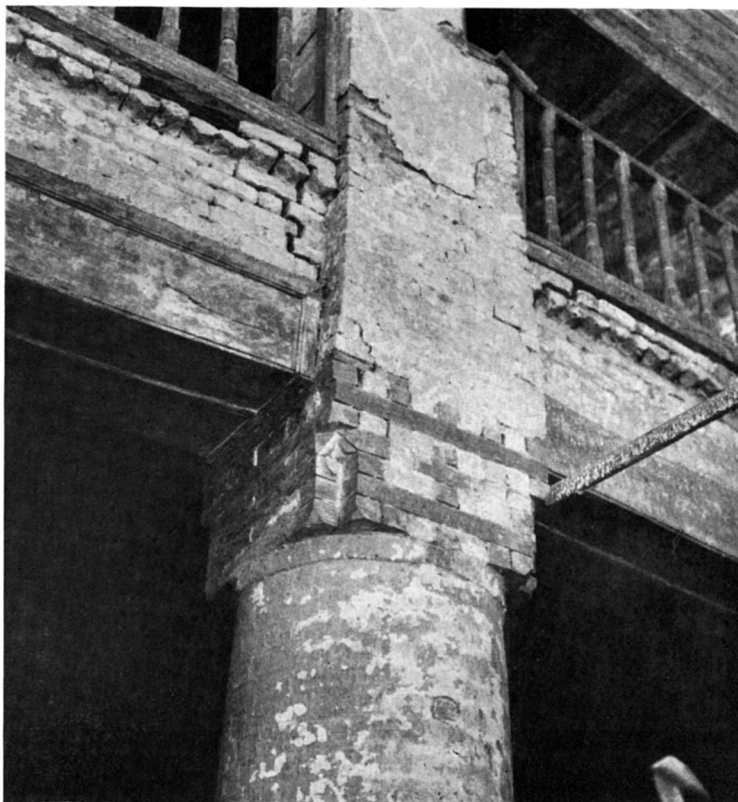
B. — Galerie vue de l'étage.



Galerie, vue générale.



A. — Pilier vu de l'étage, détail.



B. — Pilier vu de la cour, détail.